

Le droit de l'aide et de l'action sociales à la croisée des chemins : dynamiques et perspectives

Colloque organisé

par le Centre Michel de l'Hospital de l'École de droit de l'Université Clermont Auvergne
avec la participation du comité d'éthique du conseil départemental du Puy-de-Dôme

sous la direction de

Florence Faberon, Maître de conférences de droit public,
HDR, École de droit de l'Université Clermont Auvergne



Judi 18 mai 2017

Accueil des participants à 8 h

École de droit,

Amphithéâtre Trudaine

41, Bd François-Mitterrand

63 000 Clermont-Ferrand

Informations et inscriptions :
florence.faberon-tourette@uca.fr

- 8 h** **Accueil des participants**
- 8 h 20** **Allocutions d'accueil**
- Anne Jacquemet-Gauché, Professeur de droit public, Université Clermont Auvergne représentant Jean-Baptiste Perrier, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université Clermont Auvergne, Directeur du Centre Michel de l'Hospital
- Jean-Yves Gouttebel, Président du conseil départemental du Puy-de-Dôme
- Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand ou son représentant
- Florence Faberon, Maître de conférences de droit public, HDR, Université Clermont Auvergne
- 9 h** **Rapport introductif : L'éthique, fondement de l'aide et de l'action sociales**
- François Roche, Président du comité d'éthique du conseil départemental du Puy-de-Dôme
- 9 h 20** **I. Dynamiques**
- A. Les usagers : dignité, égalité et non-discrimination**
- sous la présidence de Dominique Turpin, Président honoraire de l'Université d'Auvergne, doyen honoraire de la Faculté de droit de Clermont-Ferrand
- 1. Droits et devoirs**
- Vincent Vioujas, Directeur d'hôpital et chargé d'enseignement à Aix-Marseille Université
- 2. L'accueil**
- Pascale Noblet et Danièle Rousserie, Membres du comité d'éthique du conseil départemental du Puy-de-Dôme
- 10 h 05** **Pause**
- 10 h 20** **3. Publics et politiques spécifiques**
- Les mineurs non accompagnés**
- Vincent Tchen, Professeur de droit public, Université de Rouen
- Les gens du voyage**
- Emmanuel Aubin, Professeur de droit public, Université de Poitiers
- 11 h** **Débat**
- 11 h 30** **« Avec les procédures, rester pro, c'est dur ! »**
- Les toqués de l'éthique, Troupe humoristique de travailleurs sociaux parisiens

13 h 30

B. Le dispositif : évaluation et gestion des données

sous la présidence de Claire Marliac, Maître de conférences de droit public, HDR, Université Clermont Auvergne

1. Quelle place pour l'évaluation ?

Philippe Bernaz, Directeur général de la solidarité et de l'action sociale du conseil départemental du Puy-de-Dôme et professeur associé à l'Université Clermont Auvergne

2. Au verso du droit, les données numériques et l'action sociale

Geneviève Koubi, Professeur de droit public, Université Paris 8, Vincennes-Saint-Denis

3. Secret et partage d'informations

Guyène Nicolas, Maître de conférences de droit public, HDR, Aix-Marseille Université

14 h 30

II. Perspectives

A. La régulation du dispositif

sous la présidence de Sébastien Hourson, Professeur de droit public, Université Clermont Auvergne

1. Répartition des compétences et coordination des acteurs

Hervé Rihal, Professeur de droit public, Université d'Angers

2. La soutenabilité financière

Sandra Rougé, Docteure en droit public, chercheure associée au Centre Michel de l'Hospital

3. Précontentieux et contentieux sociaux : de l'hébergement d'urgence au RSA

Sébastien Defix, Directeur juridique et de la commande publique au conseil départemental du Puy-de-Dôme et professeur associé de droit public, Université Clermont Auvergne

15 h 35

Pause

15 h 50

B. Analyses comparatives et prospectives

sous la présidence de Florence Faberon, Maître de conférences de droit public, HDR, Université Clermont Auvergne

1. Le régime belge d'aide et d'action sociales

Jacques Fierens, Professeur extraordinaire à l'Université de Namur, professeur à l'Université de Liège et à l'Université catholique de Louvain, avocat au barreau de Bruxelles

2. Quels chemins pour le droit de l'aide et de l'action sociales ?

Robert Lafore, Professeur de droit public, Institut d'études politiques de Bordeaux

3. Quelle protection sociale demain ?

Fabrice Henry, Président de l'Institut Montparnasse

16 h 50

Débat

17 h 15

Conclusions

Michel Chauvière, Directeur de recherche honoraire au CNRS



École de Droit

41 Boulevard François-Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand